



INSTRUCTION ADMINISTRATIVE

Circulaire du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestionDestinataires : Les fonctionnaires du SecrétariatObjet : ABSENCES DU LUNDI 10 FEVRIER ET DU MARDI 11 FEVRIER 1969

1. En raison des effets que la tempête de neige du dimanche 9 février 1969 a eus sur les routes et les moyens de transport de la région new yorkaise, les fonctionnaires qui n'ont pu venir travailler le lundi 10 février 1969 sont excusés et leur absence ne sera pas déduite de leurs jours de congé annuel. Les fonctionnaires que la perturbation des moyens de transport aura immobilisés le mardi 11 février 1969 pourront bénéficier du même traitement pour cette journée, après examen de chaque cas particulier.
2. Le Secrétaire général est vivement reconnaissant à tous les fonctionnaires qui ont réussi à venir travailler le lundi 10 et le mardi 11 février 1969 et ont pu s'acquitter de leurs tâches habituelles.
